



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 30916

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans leurs relations avec l'administration. La multiplicité des interlocuteurs et la complexité des démarches engendrent une difficulté d'accès aux sources d'information et de financement, des délais excessifs dans le traitement des dossiers et des inégalités territoriales. L'Association des paralysés de France et l'Association française contre les myopathies demandent la mise en place de guichets uniques à destination des personnes handicapées dans chaque département. Cette mesure contribuerait à résoudre de nombreuses situations administratives et à faciliter l'insertion des personnes handicapées. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que compte adopter le Gouvernement pour soutenir cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30916

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3399